



● ERABLES 31 ●

La **BIO** en Haute-Garonne



● CIVAM Bio 09 ●

Le groupement des Agriculteurs **BIO** de l'Ariège

Compte-rendu des visites d'exploitations Suivi de la biodiversité sous-serre

14 mars 2016

Personnes présentes

Maraîchers : Angel ALEGRE, Isabelle BODINEAU et Olivier ROSSET

Chercheur à l'INRA d'Avignon : Yvan CAPOWIEZ

Animatrice technique maraîchage CIVAM Bio 09 et ERABLES 31: Delphine DA COSTA

Objectifs

- ❖ **Prendre connaissance des exploitations, du système de cultures et des pratiques de désherbage pour définir le protocole**

Les prélèvements seront réalisés de manière à pouvoir répondre aux questions :

- les vers de terre recolonisent-ils la serre depuis les bordures ?
- ou sont-ils descendus plus en profondeur ?

Exploitation d'Angel ALEGRE et Isabelle BODINEAU à Pailhès

Angel et Isabelle pratiquent la solarisation.

La solarisation se fera après la culture de pommes de terre primeurs. Après avoir effectué le plein du sol en eau, qui permettra de transmettre la chaleur en profondeur, la bâche sera posée **de début juillet à mi-août**.

Amendement avant la culture de pommes de terre primeurs :

- Compost de déchets verts : 40 t/ha (dose qui avait également été apportée avant la culture de tomates en 2015).
- OrgaBio
- Tourteau de ricin

Avec le soutien de :



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière
de compte d'affectation spéciale
développement agricole et rural





Culture de pommes de terre primeurs – 14 mars 2016

Les pommes de terre seront récoltées à partir de début mai jusqu'à juin.

Le sol sera le plus humide début mai (ensuite l'irrigation est coupée) => **c'est à ce moment là qu'Yvan viendra faire les prélèvements, pour réaliser un état des lieux avant la solarisation.**

Après la solarisation, sans reprise du sol pour éviter de remonter des graines d'adventices, la serre sera semée directement en épinards (avant le 10 septembre) et radis, puis carottes => **le deuxième prélèvement sera effectué début septembre**, sur une bande de 50 cm sur la longueur de la serre.

L'irrigation par aspersion sera mise en route juste après les semis.

Suite à la discussion qui a eut lieu au cours de la réunion téléphonique de préparation, la serre témoin sera en cultures.

En effet, en Ariège et Haute-Garonne, peu de maraîchers peuvent se permettre de solariser les serres en été car elle sont remplies de culture => pour être réalistes par rapport aux pratiques des maraîchers des 2 départements, le choix est de prendre pour témoin une serre en cultures.

Au moment des prélèvements initiaux, début mai, la serre témoin sera cultivée en courgettes et melons. Ils seront arrachés début juillet. Les prélèvements seront faits entre les planches de cultures.

Au moment du deuxième prélèvement début septembre, la serre témoin sera cultivée en haricots et comcombres. Les prélèvements seront faits entre les planches de cultures.

Avec le soutien de :



Avec la contribution financière
de compte d'affectation spéciale
développement agricole et rural



Exploitation d'Olivier et Coline ROSSET

Olivier et Coline utilisent la machine à vapeur.

❖ Pour information :



***La machine à vapeur a été passée fin décembre pour les semis de poireaux et d'oignons,
4 minutes au lieu de 5 => présence d'adventices
Au 14 mars, de nombreux turricules de vers sont présents***

❖ Serre qui sera étudiée :



Serre solarisée la semaine précédente, au 14 mars des turricules sont présents

Avec le soutien de :



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière
de compte d'affectation spéciale
développement agricole et rural



Toute la serre sera semée en poireaux. Une première bande, à gauche, a déjà été semée.

Après l'arrachage des plants de poireaux, la machine à vapeur sera à nouveau passée mi-août, sur la moitié de la serre pour une culture de carottes. La seconde moitié servira de témoin.

Laisser une bande témoin de 50 cm de large sur toute la longueur de la serre, pas au bord, pour que les prélèvements initiaux début mai puissent être faits.

NB : du Ferramol va être épandu début avril, à noter, car incidence sur les vers de terre.



***Cloche de 5 m², en aluminium, reliée à la chaudière
et qui est déplacée dans la serre pour l'injection de vapeur***

Etude des micro-organismes du sol

Lors de ses prélèvements, Yvan **va également prendre des échantillons de sol** au cas où une étude des micro-organismes soit possible avec ses collègues.

Prochaines étapes

Yvan revient **début mai** pour effectuer les prélèvements initiaux sur les 2 exploitations.

A Pailhès :

- dans la serre qui commencera à être récoltée en pommes de terre primeur et dont le sol sera humide,
- et dans la serre témoin qui sera cultivée en courgettes et melons.

A Saint-Lizier :

- Dans la serre qui sera semée en poireaux **sauf une bande de 50 cm de large sur toute la longueur.**

Avec le soutien de :



Avec la contribution financière
de compte d'affectation spéciale
développement agricole et rural

